

Les Frères musulmans de l'Égypte post-Moubarak **« Nous avons besoin d'une Constitution et d'un système législatif garantissant une démocratie. Personne ne doit détenir le pouvoir contre la volonté de la majorité ».**

ENTRETIEN avec *Abdel Monem Abou el Fotoh* par *Valentina Saini*

Abdel Monem Abou el Fotoh est secrétaire général du Syndicat médical arabe et membre du Comité exécutif des Frères musulmans d'Égypte. Il commence son activisme politique tout jeune, alors qu'il fait ses études de médecine à l'université du Caire, en tant que membre fondateur d'Al Jamaa al Islamiyya, mouvement d'étudiants au sein duquel milite un grand nombre des membres actuels des Frères musulmans, dans l'Égypte alors gouvernée par Anouar el Sadat.

Considéré comme l'un des plus hauts représentants du courant le plus réformiste de l'organisation, Abu el Fotoh participait au colloque « Le Printemps Arabe » tenu à Madrid les 3 et 4 mai, organisé par l'Institut français de Madrid et Casa Árabe, avec la collaboration de l'Institut Européen de la Méditerranée (IEMed) et la Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE) entre autres institutions espagnoles et internationales. Abu el Fotoh a exprimé certaines de ses idées qui brisent les stéréotypes bien enracinés dans l'imaginaire collectif : la démocratie n'est pas un système de gouvernement exclusivement occidental, mais qui appartient à n'importe quel peuple disposé à la conquérir, mais sur la base de sa tradition et sa culture. En ce sens, il affirmait que dans l'Islam, il existe des mécanismes démocratiques de participation politique qui démentent la soi-disant incompatibilité entre l'Islam et la démocratie. Il déclarait également que la présence d'un plus grand nombre de forces po-

litiques dans l'Égypte post-Moubarak est indubitablement positive, aussi bien pour améliorer le dialogue social en vue de construire une nouvelle Égypte, que pour que faciliter la tâche des Frères musulmans en tant que force politique après de nombreuses années d'affrontement exclusif contre le Parti national démocratique (PND). Finalement, et en guise d'autocritique, il reconnaissait que cela avait été une erreur pour les Frères musulmans d'exclure de leur programme électoral en 2005 la possibilité pour une femme ou un copte d'être président en Égypte, dans la mesure où le seul critère doit être celui de la citoyenneté, et non le sexe, ni la race ou la religion. Toutes ces questions avaient été abordées avec AFKAR/IDEES quelques jours avant d'annoncer son intention de présenter sa candidature indépendante à la présidence d'Égypte, et avant que les Frères musulmans ne demandent la reconnaissance officielle de leur Parti liberté et justice, au sein duquel sont présents plusieurs membres coptes – dont leur vice-président – et qui devra se faire une place aux côtés d'autres forces politiques islamiques comme le parti Al Wasat al Gadeed (le Nouveau centre) ou d'autres formations de caractère salafiste.

AFKAR/IDEES : *Que pensez-vous de l'intention des Frères musulmans de constituer le Parti liberté et justice ?*

ABOU EL FOTOH : En ce qui concerne le parti, ce sera un organe totalement

séparé des Frères musulmans, puisqu'il agira en parti politique. L'organisation quant à elle poursuivra son travail associatif destiné à réformer la société sur la base des principes islamiques. Jusqu'à présent, le parti possède environ 700 membres qui proviennent directement des Frères musulmans, mais il reste ouvert aux personnes étrangères à la confrérie, et bien entendu aux coptes. Tout Égyptien qui se reconnaît dans les principes du parti est le bienvenu.

A/I : *Vous avez dit que les Frères musulmans ne remporteront pas plus de 20 % des sièges au Parlement. Avez-vous changé d'avis après la décision de la cour de dissoudre le PND ?*

A.E.F. : Mon avis ne repose pas uniquement sur la présence ou l'absence du PND, mais encore sur une évaluation du pouvoir que les Frères musulmans possèdent actuellement dans notre société. Malgré cette décision, je pense toujours que le Parti liberté et justice gagnera 20% ou 25 % des sièges aux prochaines élections. La part de sièges obtenus par le PND au cours des dernières élections, dans le cadre d'un processus électoral frauduleux, sera redistribuée entre les autres forces politiques, que ce soit les anciennes ou les nouvelles qui sont nées après la chute du régime dictatorial d'Hosni Moubarak. En tout cas, je pense que les Frères musulmans auront un résultat satisfaisant. Même ainsi, je suis sûr qu'aucune force politique, ni mêm-

Après les élections, aucune force politique ne pourra constituer un gouvernement à elle seule

me le Parti liberté et justice, ne pourra constituer un gouvernement à elle seule, aussi devra-t-elle former une coalition entre les forces ayant rassemblé le plus grand nombre de voix pour gouverner.

A/I : *Jusqu'à présent, le rôle des Frères musulmans au Parlement a été surtout d'opposition et de revendication des libertés et des droits fondamentaux. Quelle va être la base de leur intervention parlementaire après les prochaines élections ?*

A.E.F. : Le principal objectif des Frères musulmans dans le nouveau scénario politique sera la construction d'un État démocratique et la promotion du progrès en Égypte. Pour cela, nous avons besoin d'une Constitution et d'un système législatif garantissant un pouvoir de gouvernement réellement démocratique. En même temps, il faudra nous concentrer pour développer notre pays, réformer l'agriculture, l'industrie, et créer un environnement favorable aux investissements et aux relations commerciales. Nous devons déployer tous nos efforts et travailler beaucoup pour reconstruire le pays.

A/I : *Que proposez-vous pour résoudre les problèmes socioéconomiques les plus urgents de l'Égypte et favoriser l'emploi des jeunes ?*

A.E.F. : Près de 75 % de l'économie égyptienne repose sur le secteur privé, mais jusqu'à présent, celui-ci s'est vu touché par une profonde corruption. Nous voulons que le secteur privé continue de contribuer à l'économie, mais après un processus de



Abdel Monem Abu el Fotoh, secrétaire général du Syndicat médical arabe et membre du Comité exécutif des Frères musulmans d'Égypte. /CASA ARABE/ALBERTO GALLEGU

renovation honnête, sans pratiques corrompues. En ce sens, toute réforme économique doit reposer sur une réforme politique réelle et profonde. Pour cela, nous encouragerons les investissements, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, afin de construire des secteurs agricole et industriel forts et compétitifs. En ce sens, à mon avis, les pays européens sont les plus proches de nous, ceux qui peuvent plus facilement comprendre la mentalité

arabe et qui représentent le plus grand potentiel en matière de relations commerciales. Bien entendu, nous devons travailler dur pour aider les jeunes à participer au développement de notre pays, par exemple à travers l'octroi de crédits pour financer leurs projets d'entreprises. Ce serait là une manière de lutter contre le chômage au sein de la population jeune, qui est l'un des aspects les plus importants pour nous. La raison pour laquelle autant de jeu-

En tant que sunnites, nous ne reconnaissons ni le gouvernement ni l'autorité des représentants religieux

nes de la région, ont émigré ou tenté d'émigrer en Europe, en courant autant de risques, est le manque de perspectives qui a malheureusement toujours caractérisé nos pays. Aujourd'hui, cela peut changer. Et le moment est venu de faire tout ce qui est entre nos mains pour créer les perspectives dont les jeunes ont besoin pour vivre et travailler dignement dans notre pays.

A/I : *En maintes occasions, vous avez déclaré que votre vision de l'Égypte est celle d'un État civil basé sur un cadre de référence islamique. Quelle serait la conséquence de la « référence islamique » de l'État sur la minorité copte ?*

A.E.F. : Lorsque nous parlons d'un État civil, nous nous référons à un État non militaire. D'autre part, l'État séculier est à l'opposé du religieux. Mais dans le cadre de référence des principes de l'islam, nous ne retrouvons ni un système de gouvernement religieux, ni un État militaire. Dans l'islam, l'État se base sur les principes islamiques. Pour être plus précis, il s'agirait d'un État civil et non religieux. L'État séculier entraîne une séparation complète entre la religion et l'État ou la politique, mais ce problème n'existe pas dans l'islam. C'est une question qui s'est posée en Europe au Moyen Âge, lorsque l'Église dominait et gouvernait tous les aspects de la vie. Mais l'islam n'a pas l'intention d'interférer au jour le jour dans les affaires de l'État, aussi n'y a-t-il aucune raison de séparer la religion de l'État. Cela ne représentera pas non plus de problème pour la minorité copte. De plus, nous préférons ne pas qualifier les coptes d'Égypte de « mi-

norité » car c'est un terme qui, dans certains contextes, peut être lié à des problèmes ethniques. Nos concitoyens coptes ont le même statut que les musulmans. Nous avons tous, musulmans et chrétiens d'Égypte, les mêmes origines. Avant l'arrivée de l'islam, nous étions tous chrétiens, et Égyptiens. Il n'existe aucune « minorité » copte en Égypte, nous sommes les mêmes, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Nous autres, en tant que musulmans, nous pensons que les droits et devoirs dépendent de la citoyenneté, et non de la religion ou du sexe ou de la race, ou autre. Nous avons tous besoin, musulmans et chrétiens, femmes et hommes, de jouir des mêmes droits et des mêmes devoirs. Les problèmes de la dictature de l'ancien président, les incidents que nous avons eus entre musulmans et coptes, peuvent avoir été causés par le régime. Une enquête est en cours sur l'attentat contre une église à Alexandrie, qui pourrait bien avoir été provoqué par la police égyptienne. Il est vrai que quelquefois, il y a des incidents isolés entre musulmans et coptes, mais cela ne signifie pas que ce soit un phénomène généralisé.

A/I : *Concernant le fait que l'islam ne prévoit pas un État islamique, que pensez-vous de la forme de gouvernement en Iran ?*

A.E.F. : En Iran, l'islam est chiite, tandis que nous, nous parlons d'un islam sunnite. Nos frères en Iran possèdent une institution connue sous le nom de leader religieux. Nous autres, en tant que sunnites, rejetons totalement ce type de régime. Nous ne

reconnaissons ni le gouvernement ni l'autorité des représentants religieux. Personne, ni même Abou Bakr ou Omar (les deux premiers califes après la mort du Prophète, tous deux d'importantes figures de l'islam sunnite puisqu'ils appartiennent au groupe des Califes Rashidun ou « Bien Guidés », non remis en question), n'a le pouvoir sur la volonté de la majorité. Dans notre interprétation de l'Islam, en tant que membres des Frères musulmans, toute chose, toute loi ou initiative, doit être approuvée par la majorité. Quelle que soit la source de cette loi – islamique, anglo-saxonne ou autre –, elle devra passer par le Parlement avant d'être approuvée ou rejetée, selon la volonté de la majorité. Et tout ceci, sous la surveillance du Tribunal constitutionnel. Telle est la façon que nous aurions de gérer notre vie politique.

A/I : *Quel est le rôle des nouvelles générations des Frères musulmans dans cette phase ? Y a-t-il des divisions générationnelles dans le mouvement ?*

A.E.F. : Il n'y a pas de division, les jeunes ne sont pas séparés du mouvement. Il est vrai qu'ils sont jeunes, et ont tendance à être rebelles. Il est vrai que jusqu'à présent, ils ne se sont pas fait beaucoup entendre dans la direction et la prise de décision, mais peu à peu, ils commenceront à jouer leur rôle, parce que tous les jeunes, en Égypte comme à l'étranger, représentent le présent et l'avenir. Telle est la raison pour laquelle nous devrions les aider à participer davantage au sein de notre organisation et de notre vie politique en général. ■